

Vie des entreprises/Oprag/Visite des différents sites par le directeur général "Nous allons apporter des solutions aux problèmes soulevés"



La principale voie du port commercial en piteux état.



Le directeur général de l'Oprag visitant le port môle de Port-Gentil.

RAD
Port-Gentil/Gabon

LE directeur général de l'Office des ports et rades du Gabon (Oprag), Sayid Abeloko, vient de séjourner à Port-Gentil. Dans la cité de l'or noir, il est venu toucher du doigt le fonctionnement de l'outil de travail et les conditions de travail des 38 agents affectés sur les différents sites. Sitôt arrivé, et sous la

conduite du directeur régional Jean-Bosco Assingabagni, il a entamé sa visite par le service administratif et du personnel, avant de passer en revue les services commercial, de l'exploitation, de la comptabilité, du recouvrement, de la communication, de l'informatique et technique. Il s'est ensuite rendu à la capitainerie du port commercial, avec ses unités de sûreté et de sécurité. Le port môle et l'infirmerie ont constitué la boucle de cette première phase

ayant précédé la séance de travail avec le personnel regroupé autour du directeur régional. Occasion pour ce dernier de se réjouir de la présence "rassurante" et "réconfortante" du nouveau directeur général, en ce qu'elle lui a permis de cerner, entre autres, leurs difficultés, afin de trouver la bonne thérapie en toute connaissance de cause. Après avoir présenté les différents démembrés de son champ de compétence, Jean-Bosco Assingabagni

a égrené quelques-unes de leurs difficultés. Entre autres, la baisse du chiffre d'affaires liée à la mévente du pétrole, principale source de revenu. A cela s'ajoute l'arrêt des grands travaux engagés au port môle, concernant la réhabilitation de la voie principale d'accès. EGCA Construction, entreprise adjudicataire du chantier, serait en butte à des problèmes internes alors qu'elle avait déjà exécuté les travaux à près de 95%. Au nombre des écueils, on dénombre également la

dégradation de la voie principale de la zone industrielle et l'insuffisance de la signalétique. Le directeur général de l'Oprag a porté au crédit de la direction régionale, la rénovation du bâtiment de la capitainerie du port commercial, la construction du bâtiment annexe à l'entrée du port, des postes de contrôle à chaque entrée et sortie de la zone restreinte, etc. Sayid Abeloko a par contre déploré l'état des locaux dans lequel travaille le personnel local.

Avant d'indiquer que « c'est ensemble que nous allons apporter des solutions aux problèmes relevés. » « J'ai un centre de production rentable mais qui travaille dans des conditions déplorable », a-t-il déclaré avec regret. Pour lui, l'exigence des performances passe par l'amélioration des conditions de travail des salariés. Il a enfin exhorté ses collaborateurs à redoubler d'ardeur au travail, à plus d'assiduité et de ponctualité.

Vie des entreprises/Casep-Ga

Vers une délocalisation à Ntchengue-village

CNE
Port-Gentil/Gabon

La Compagnie africaine de sépulture du Gabon a présenté, dernièrement, l'étude d'impact environnemental y relative.

A la faveur d'une consultation publique, la Compagnie africaine de sépulture du Gabon (Casep-Ga) a présenté, dernièrement, l'étude d'impact environnemental relative à sa délocalisation prochaine à Ntchengue-village.

La présentation s'est faite à la mairie du 3e arrondissement, en présence de Dimitri Awori Ndouna, Bowlen Blesso, Athanase Edou Mébiame, respectivement directeur général de l'Aménagement du territoire, directeur général de Casep-Ga et secrétaire général de la préfecture de Bendjé. Et d'Emmanuel Bayani Ngoyi de la direction générale de l'Environnement et de la Protection de la nature.

A l'origine de ce projet, le changement de mentalités des usagers qui vont de plus en plus pleurer leurs morts dans les maisons de pompes funèbres. Ce qui impose à Casep-Ga d'adapter ses prestations et de moderniser ses structures.

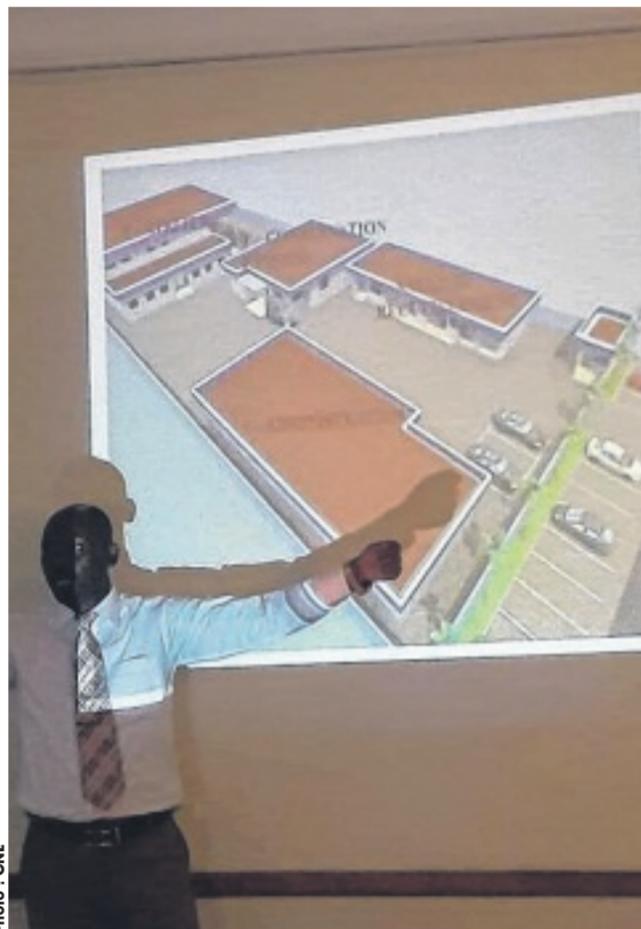


Les responsables de Casep-Ga et de l'administration suivant...

Selon Desnos Nzigou, représentant du cabinet Eco-Quality en charge du suivi du dossier de l'étude d'impact environnemental de la société, « le site actuel est devenu étroit et ne favorise plus de meilleures conditions de travail pour les employés, et d'accueil pour les défunts et leurs parents ». De plus, « nous avons le souci de concentrer nos activités sur un même site », a-t-il ajouté. Faisant ainsi allusion à l'atelier de fabrication de bières qui se situe loin du siège social. Ce qui justifie le choix de Casep-Ga de construire, à Ntchengue-village, un complexe compartimenté en quatre blocs : l'administration, la conservation et les soins, la menuiserie-tapisserie et les salles de recueillement, a-t-on appris. Au cours de la consultation, le cabinet Eco-Quality a présenté aux populations de Ntchengue-village les

activités du projet, ses composantes environnementales, les impacts identifiés en amont et en aval, ainsi que les mesures préconisées, afin d'en avoir une meilleure connaissance. Outre la construction, les villageois se sont montrés très préoccupés par rapport à la phase d'exploitation, en ce qui concerne l'évacuation des eaux de traitements, les risques de contamination, le traitement des déchets du complexe, la dégradation des conditions de santé et d'hygiène publique, la pollution du sol et de l'air, notamment par l'utilisation des produits toxiques comme le formol. Ils ont également évoqué un problème de psychosé né généralement de l'implantation de ce type de structures dans leur milieu de vie.

20 ANS DE PRESENCE. En rapport avec le dernier



...la présentation du projet du complexe de la maison de pompes funèbres.

point, la direction de Casep-Ga s'est engagé à organiser des séminaires d'informations pour atténuer l'effet des spéculations. Apaisant les inquiétudes des villageois et annonçant leur prise en compte dans le projet comme impacts positifs à

leur bénéfice. Au demeurant, Desnos Nzigou a évoqué la proximité entre le futur complexe, le Centre hospitalier régional de Ntchengue et le cimetière municipal du même nom. Il a souligné, non seulement la possibilité pour les parents de se recueillir dans

l'intimité et la dignité, mais aussi le meilleur suivi du traitement des défunts par leurs parents, l'amélioration des conditions de vie des riverains par la création des activités génératrices de revenus dans les encablures du complexe, la conservation et la création d'emplois.

Par l'acquisition de ce complexe, Casep-Ga verra sa capacité d'accueil, estimée jusqu'ici à 17 places, augmenter de 18 places supplémentaires.

Par ailleurs, deux autres points doivent encore être clarifiés pour que Casep-Ga puisse prétendre à un certificat d'exploitation, selon Côme Ndjokounda, chef de brigade de la direction générale de l'Environnement et de la protection de la nature. Il s'agit de l'acquisition d'un titre de propriété qui serait encore en cours et de l'acquisition d'un incinérateur de déchets qui ferait l'objet d'une procédure particulière, car classé, selon l'article 543 du Code de l'environnement, dans le régime juridique des installations classées pour la protection de l'environnement.

Notons que Casep-Ga est installée à Port-Gentil depuis 20 ans. Les travaux du futur complexe prévus pour démarrer dans des meilleurs délais, s'exécuteront en 12 mois.